

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 26 septembre 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **26 septembre 2019 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **20 septembre 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES GARCIA à M. FLAMAND
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. HUET – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°22 – DA du 26/09/2019

Rapporteur : MME BEGORRE MAIRE

Adhésion au réseau COMPOSTPLUS

Mise en place dès 1999, la collecte en porte à porte et la valorisation organique de la fraction fermentescible des ordures ménagères a été un symbole fort de l'engagement de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey dans la mise à disposition d'outil de tri à ses usagers.

Ce choix a été accompagné par la création d'une composterie dont l'exploitation est réalisée en régie. Soucieux de proposer aux usagers un produit de qualité, l'ensemble du processus de compostage a été revu en 2015 avec l'installation d'un système de traitement par aérobic (dispositif d'aération forcée du compost dans le processus de maturation). Le maintien de cette qualité demeure aujourd'hui un des enjeux clefs pour le devenir de cette plateforme de compostage.

L'association Réseau Compostplus est créée en 2011, à l'initiative de 6 collectivités désireuses de renforcer la reconnaissance de la filière au niveau national. C'est un réseau de collectivités territoriales (28 actuellement) ayant pour point commun d'avoir mis en place un programme de développement de la collecte séparée des biodéchets. Ce réseau est né de la volonté de partager les retours d'expériences et de faire apparaître cette filière comme une solution d'avenir pour la gestion durable de nos déchets. Il a ainsi pour but de pérenniser et de promouvoir la valorisation organique par la collecte séparée des biodéchets en développant :

- La mutualisation des bonnes pratiques,
- La diffusion d'informations,
- La capitalisation des connaissances,
- La contribution aux modifications réglementaires,
- Les actions de promotion,
- Le développement de partenariats avec des collectivités et des acteurs institutionnels,
- L'adhésion à tous organismes ou associations lorsque cette adhésion sera reconnue utile,
- Le développement d'une veille technique et juridique.

Autres objectifs de l'association : certifier le produit pour en assurer la distribution, faciliter la reconnaissance et renforcer l'acceptabilité de la filière pour les acteurs concernés (monde agricole et viticole pour l'usage du compost) et développer l'implication politique locale en faveur de la valorisation de la matière organique.

En adhérant à ce réseau, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pourra avoir accès à :

- Un **réseau d'échanges** et de partages entre techniciens et élus de collectivités territoriales, permettant de fiabiliser notre process,
- Des **groupements de commandes** pour l'achat de matériels de collecte et d'analyses de composts,
- Une **base de données** comprenant des pièces de marché, des outils de communication et de nombreux modèles documentaires,
- Un accompagnement lors de la mise en place de la **démarche qualité ASQA** et l'organisation d'audits croisés,
- Des **rapports d'activité** réguliers sur l'activité du Réseau et l'actualité de la filière.

Le partage d'expérience et l'amélioration continue de nos processus sont au cœur du fonctionnement du Bassin de Pompey, s'inscrivant ainsi pleinement dans les objectifs du réseau. Cette adhésion est de 1 500 euros par an.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Environnement du 10 septembre 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer le bulletin d'adhésion au réseau Compostplus.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRILIC